

ministre en ce qui touche la contrepartie, la société privée organisée par les banques et la raison pour laquelle cela semble être au point mort.

**L'hon. M Hees:** Je ferai observer au député qu'il confond désespérément tout, car rien n'est au point mort. Le programme s'est poursuivi d'une manière très intéressante, ainsi qu'en témoigneraient les hommes d'affaires du pays.

**Des voix:** Règlement!

**M. Benidickson:** Monsieur l'Orateur si, je ne m'abuse, le ministre a déclaré, il y a deux jours, soit pendant le débat sur cette résolution, qu'on nous a présentée la semaine dernière seulement, que notre contrat de vente de blé à la Chine, dont on a tant fait de cas, aurait pu se financer sous le régime de la loi en question. Il n'en a rien été, car sans les modifications, la loi ne prévoyait pas de ressources financières suffisantes pour s'appliquer à un marché de cette envergure.

**L'hon. M. Hees:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège, car le député continue à me citer de façon erronée. J'ai dit que cela eût été possible, mais qu'il n'en a pas été ainsi parce que...

**Des voix:** Règlement!

**L'hon. M. Pickersgill:** Attendez votre tour.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Si le ministre estime qu'on ne le cite pas exactement, il aura l'occasion de faire une mise au point. Cependant, si le député qui a la parole veut la lui céder maintenant, c'est régulier.

**L'hon. M. Chevrier:** Voilà sa façon de participer au débat.

**M. Benidickson:** Monsieur l'Orateur, je voudrais mettre les députés à la page en ce qui concerne la manière de voir du ministre des Finances. Même si une partie de cette législation relative au chômage était à l'étude, avant la session, elle n'a guère progressé l'hiver dernier, alors que le chômage posait un sérieux problème. Je renvoie le ministre des Finances au budget annuel, que j'ai décrit comme son prébudget ou avant-budget, qu'il donne chaque année à ses amis de Toronto, en janvier, à l'occasion du colloque du *Board of Trade* de Toronto.

**L'hon. M. Fleming:** Le *Board of Trade*?

**M. Benidickson:** Le *Canadian Club*.

**L'hon. M. Hees:** Soyez précis de temps en temps, au moins!

**L'hon. M. Fleming:** Je n'ai pas adressé la parole au *Board of Trade*.

[M. Benidickson.]

**L'hon. M. Hees:** Soyez précis au moins de temps en temps. Nous ne vous demandons pas de l'être tout le temps; nous savons que vous ne le pouvez pas.

**M. Benidickson:** Le *Canadian Club*. Merci de m'avoir repris. Invariablement, au cours des deux premières semaines de janvier, le ministre fait une déclaration de cette nature. Il appelle cela sa revue de la situation économique. Il s'agit, d'habitude, d'une revue et de prévisions; parfois ses amis de Toronto les obtiennent avant que la Chambre des communes soit saisie de quoi que ce soit d'aussi complet. Cependant, à cette occasion-là, le ministre des Finances a déclaré que nous avions commencé la session de bonne heure. Il a dit que ce n'était pas une session d'urgence et qu'il n'y avait vraiment rien d'urgent au pays à ce moment-là. Voilà l'attitude qu'a toujours conservée le ministre des Finances en ces moments graves.

Je pourrais continuer à citer le ministre et le ministre du Commerce. Ils étaient divisés, dans ce cas. Bien entendu, mon ami le ministre du Commerce s'est rallié au ministre des Finances. A la fin de l'année 1960, il a participé à une émission d'envergure nationale, au cours de laquelle il déclarait que tout était pour le mieux. De son côté, le ministre du Travail en a fait autant. Cela n'a pas impressionné les Canadiens alors qu'il fallait s'attaquer tous ensemble aux lacunes de notre économie, lesquelles étaient si évidentes lors de ces optimistes déclarations prébudgétaires.

Évidemment, le ministre du Commerce a changé d'avis. Il est très souple! Un mois ne s'était pas écoulé qu'il faisait une nouvelle déclaration publique, contredisant assez nettement le ministre des Finances. Il a dit: «Les choses vont empirer avant de s'améliorer». Ces propos ne respiraient pas l'optimisme qui avait régné au banquet de Toronto, offert au ministre des Finances plus tôt en janvier 1961.

**L'hon. M. Hees:** Le député aurait-il l'obligeance de me donner la référence exacte de ces paroles?

**M. Benidickson:** Le ministre les nie-t-il?

**L'hon. M. Hees:** Je ne me souviens pas de les avoir prononcées. Que le député veuille bien m'en donner la source.

**M. Benidickson:** Le ministre dit-il qu'il n'a pas dit cela?

**L'hon. M. Hees:** Je demande au député de citer ce que j'ai dit, puisqu'il déclare que je l'ai dit. Je lui demande soit de citer mes paroles, soit de retirer les siennes.

**M. Benidickson:** Vous l'avez très bien dit!